



P.4



Signature d'un contrat d'aménagement régional

P.5



Courir pour Curie lutte contre le cancer

P.7



Quoi de neuf à la médiathèque ?

# FRENEUSE

n° 53 octobre novembre décembre

EDITO

Votre information municipale - 2018



**Didier Jouy**  
Votre maire  
Conseiller  
départemental

Mes Chers Concitoyens,

Comme vous le constatez depuis quelques semaines, les travaux de la rue Leclerc sont en cours. Nous pensions pouvoir démarrer plus tôt mais en juillet cela est très difficile et en août, cela est désormais devenu impossible.

La mise en place des enrobés de bitume se fera donc à la saison froide, et leur mise en œuvre est toujours un peu délicate. Je compte sur l'expertise de l'entreprise pour nous rendre l'ouvrage irréprochable, en profitant d'une météo la plus favorable possible.

Une autre préoccupation reste la construction du cabinet médical sur lequel nous sommes mobilisés pour pouvoir accueillir deux médecins généralistes à Freneuse. Comme la demande est forte pour ce genre de construction, les professionnels du bâtiment qui ont cette expérience ont tendance à faire évoluer les prix à la hausse pour satisfaire une demande elle aussi, toujours à la hausse et de plus en plus pressante, dans les secteurs où les médecins partant à la retraite sont de plus en plus nombreux. Les jeunes médecins quant à eux, ne souhaitent plus s'installer en profession libérale.

L'autre sujet dont je voudrais vous faire part est l'arrivée de la fibre optique dans notre Canton de Bonnières. Peut-être avez-vous remarqué, le 25 septembre, une énorme grue face à la cantine scolaire, venue pour installer un ouvrage de béton qui arrivait de Marseille par convoi exceptionnel. Il s'agit d'un local technique qui sera le point de convergence d'un ensemble de câbles optiques permettant la desserte de 5 000 à 30 000 prises optiques. Ce local est destiné à héberger les équipements électroniques des fournisseurs d'accès Internet qui commercialiseront la fibre, auprès des habitants, à partir de 2019. Cette installation est une étape importante dans le développement de la fibre optique pour notre région, confirmant à la fois l'engagement du Département, comme l'intérêt du Canton, et de notre Commune en matière d'accessibilité pour tous au numérique, comme en matière de nouvelles technologies.

Cette transition numérique sera l'occasion de réelles opportunités pour rapprocher les habitants et améliorer les relations aux services publics toujours plus à l'écoute de leurs administrés.

Voilà en quelques mots, mes chers concitoyens, les actions que je voulais vous faire partager, celles d'investissements soutenus et de services visant toujours à l'amélioration de la qualité de vie au sein de notre Commune.

Votre Maire,  
Didier JOUY

## Le CCAS, des services pour accompagner tous les Freneusiens

**Destiné à répondre aux besoins sociaux de la population, le Centre communal d'action sociale (CCAS) est essentiel à la vie locale. Il exerce ses compétences sur le territoire de la ville et dispose d'un budget propre qui provient majoritairement d'une subvention de la mairie.**

Le CCAS travaille également en étroite relation avec les autres services à caractère social du territoire que sont la communauté de commune, le département, ou encore les bailleurs sociaux.

De l'animation d'activités aux différents dispositifs d'aides, le CCAS remplit des missions éclectiques toutes guidées par un objectif : être au service des Freneusiens pour une meilleure vie au quotidien !



## Le CCAS, des services pour tous !

Pour vous aider et vous informer, voici un tour d'horizon des différentes actions de votre CCAS à Freneuse

### Donner un coup de pouce aux parents

La cantine, l'accueil de loisirs, les classes découvertes... être parent, c'est avoir affaire à de multiples dépenses et parfois, devoir affronter des problèmes financiers. Si vous êtes dans ce cas de figure, le CCAS est à même de vous aider après avoir examiné votre dossier.

### Rester au chaud, c'est important!

Pour faire face aux dépenses de chauffage, un montant forfaitaire (120 € en 2017) peut être attribué par le CCAS aux personnes âgées de 65 ans et plus (pièces à fournir : avis de non-imposition, pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de trois mois) mais aussi aux familles qui comptent 3 enfants et plus (pièces à fournir : avis de non-imposition, pièce d'identité, photocopie du livret de famille, justificatif de domicile de moins de trois mois, reste à vivre par personne et par jour qui doit être au plus égal à 5,50 €).

**Ce dossier complet doit être déposé au service du CCAS le 16 novembre au plus tard.**

### L'octroi de bons alimentaires

En cas de difficultés ponctuelles ou sur demande de l'assistant(e) sociale, les Freneusiens peuvent bénéficier de bons alimentaires.

**À noter : cette aide est uniquement accessible en dehors des périodes d'ouverture des Restos du cœur.**



### Un accès à la culture pour tous

Une inscription gratuite à la médiathèque est offerte aux familles qui bénéficient de l'aide au chauffage. Vous pourrez ainsi emprunter livres, revues, CD-ROM et même CD audio.

### Étudier en toute sérénité

Des bourses destinées aux étudiants peuvent être versées après examen de leurs dossiers. Elles concernent les bacheliers diplômés cette année qui suivent des études supérieures (université, BTS, école supérieure...) ou sont inscrits en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année (à l'exception des étudiants en alternance). Le dossier, à retirer en mairie, doit être déposé le 31 décembre au plus tard pour l'année en cours. Le montant forfaitaire accordé était de 120 € en 2017.

### Le portage de repas à domicile

Du lundi au vendredi, une société livre à domicile un déjeuner complet et équilibré. Le CCAS peut vous mettre en relation avec cette entreprise.

### Déjeuner à la cantine à tout âge

Les seniors (65 ans et plus) ont la possibilité de déjeuner au restaurant scolaire. Les tarifs ? 5,50 € pour les Freneusiens et 5,80 € pour les non Freneusiens.

### Assurer sa sécurité par téléassistance

Les personnes âgées de plus de 65 ans peuvent, sur simple demande, être équipées d'un système de téléassistance, rassurant et sécurisant. Le principe : assurer un lien avec une plateforme téléphonique 24h/24 et 7J/7 en cas de problème contre une participation financière. Le département peut prendre en charge une partie du coût. Pour en bénéficier, il suffit de se rendre en mairie muni d'une pièce d'identité.

### Se déplacer sans se ruiner

La commune assure un service de navette gratuite pour les Freneusiens âgés de plus de 65 ans. L'objectif : leur permettre de faire leurs courses dans les centres commerciaux locaux.

**Cette navette fonctionne les jeudis et vendredis matin à partir de 9h 15. Jeudi : Intermarché et vendredi : Carrefour Market. Pour vous inscrire, contactez le CCAS.**

### Une carte de transports à bas coût

Si vous êtes ancien combattant ou veuve de guerre, âgé d'au moins 65 ans, ou adulte handicapé, non imposable sur le revenu, vous avez droit à la gratuité sur les réseaux RATP et SNCF d'Ile de France en sollicitant la carte « Améthyste gratuite ». Pour les personnes imposables, sa délivrance est soumise à une contribution financière de 25 € par an. **Pour tout renseignement, rendez-vous en mairie.**

### Registre grand froid

Le CCAS recense les personnes souhaitant être contactées en cas de grand froid. **Contactez-le!**

### L'APA pour le maintien à domicile

Le CCAS effectue une mission d'accompagnement à la constitution des demandes d'Allocation personnalisée d'autonomie (APA). Cette aide sociale est destinée aux personnes âgées d'au moins



60 ans résidant de façon stable et régulière en France et qui, en situation de perte d'autonomie, nécessitent une assistance pour les actes essentiels de la vie.

## Colis ou repas de fin d'année

Le dimanche 21 octobre, 160 personnes ont participé au repas qui leur était offert à la Grange de la forge à Mouflaines (27). Les personnes ayant préféré ne pas s'y rendre et recevoir un colis gourmand pourront quant à elles, le retirer en mairie le mercredi 12 décembre, dans la salle du conseil municipal de 14h30 à 17h. Pour bénéficier du repas ou du colis, il faut, cette année, être âgé d'au moins 68 ans et avoir répondu au courrier envoyé en mars dernier.

## Un nouveau service, le bus PMI

Depuis le 24 septembre 2018, le bus PMI (Protection maternelle et infantile) du département assure une permanence à Freneuse avec des consultations de prévention gratuites pour les enfants de 0 à 6 ans, **la 2<sup>e</sup> semaine impaire de chaque mois, le lundi.** Consultations sur rendez-vous de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30 (la salle d'attente se situe au centre de loisirs de Freneuse). **Pour les rendez-vous, appelez au 01 30 83 61 00 ou 08 01 80 10 78**



Sourires et gourmandise au repas de fin d'année.

## Campagne d'hiver des Restos du cœur

Le centre des Restos du cœur de Bonnières, 23 rue du Moulin de pierre, ouvrira ses portes pour l'hiver 2018/2019, le 27 novembre 2018.

Inscriptions du 5 au 16 novembre prochains les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin, de 8h30 à 11h30. Il est impératif de fournir tous ses justificatifs de ressources et de dépenses dites obligatoires.

**La distribution alimentaire aura lieu les mardis et vendredis matin de 8h30 à 11h30.**

## La Mission locale à votre écoute

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous vous posez des questions sur l'emploi ou la formation ? L'équipe de la Mission locale du Mantois est à votre écoute. Elle vous propose un suivi personnalisé dans vos démarches autour de quatre axes (projet, formation, emploi, social).

**Mission Locale du Mantois, Centre commercial Mantes, 2 bâtiment le Cube, Allée des médecins, 78200 Mantes-la-Jolie. Tél : 01 30 94 23 44**

“ Il arrive parfois que, devant les difficultés ou les accidents de la vie, les gens se sentent démunis. Le CCAS est un lieu où ils peuvent être écoutés, conseillés, voire aidés pour les démarches à entreprendre. Dans certains cas, les personnes ne connaissent pas suffisamment leurs droits, ou y renoncent. Là encore, le CCAS peut les aider à s'orienter. ”

**ANNE FRANCHI,**

Maire adjointe Déléguée aux affaires sociales, communication et culture



## Permanences sociales

La commune est rattachée dans ce domaine au territoire « Terres d'Yvelines » dont le siège est à Montfort-l'Amaury. Un service de proximité a toutefois été maintenu. Les travailleurs sociaux départementaux assurent donc régulièrement des permanences à Freneuse (sur rendez-vous, dans les locaux de la mairie, pour les habitants de Freneuse mais aussi des communes voisines, aux heures habituelles d'ouverture de la mairie).

**Mardi et jeudi :** journée complète, permanence sociale.

**Mercredi :** journée complète, insertion professionnelle.

**Vendredi :** journée complète, permanence sociale.

Pour prendre rendez-vous :

- Allô solidarités : 01 30 836 836
- Allô PMI : 01 30 836 100
- Accueil petite enfance : 0800 857 978
- Planification familiale : 01 30 836 121

## Signature d'un contrat d'aménagement régional



Jeudi 13 septembre, en mairie, un contrat d'aménagement régional (CAR) a été signé entre Monsieur Jouy, maire de Freneuse et le Conseil Régional d'Ile-de-France représenté par sa vice-présidente, Madame Dublanche. Un chèque de 370 557 euros a été remis. La région participe aux deux opérations d'aménagement de la commune : celle de la place de l'église dans le cadre de la transformation du centre-ville et la construction d'un cabinet médical rue Charles de Gaulle. Le financement de ces programmes ambitieux, destinés à améliorer le quotidien dans notre commune, repose également sur un prêt de 820 000 € à rembourser sur une période 14 ans, contracté auprès de la Banque Postale, après délibération du conseil municipal du 12 juillet 2018.



### Rue Leclerc : les travaux, c'est maintenant

Les travaux d'aménagement de la rue Leclerc ont commencé, avec une fin de chantier prévue au printemps. Durant cette période, une déviation est mise en place pour rejoindre le centre-ville. Merci de votre patience pour les désagréments occasionnés.



### Arrivée de la fibre

Mardi 25 septembre, un local NRO (Nœud de raccordement optique) a été mis en place dans le parking de la cantine scolaire. Ce local va permettre de redistribuer la fibre optique vers 12 communes, dont Freneuse. Elle parviendra aux particuliers grâce à un raccordement souterrain ou aérien. En termes d'échéance, il va falloir faire preuve d'encore un peu de patience ! L'ouverture à la commercialisation est prévue au 2<sup>nd</sup> semestre 2019. Si vous souhaitez en savoir plus d'ici là, des réunions d'information seront organisées dès le début de l'année prochaine pour vous permettre de connaître les fournisseurs d'accès Internet et les offres de service correspondantes.





## Merci pour tout Madame Morey !

**Karine Morey**, Directrice générale des services de la mairie, a quitté ses fonctions au mois d'août. Arrivée comme attachée territoriale à Freneuse en janvier 2002, elle s'était beaucoup impliquée dans la vie de notre commune où elle vivait avec sa famille. Pendant 16 ans, elle a fait profiter

à la ville de son enthousiasme et de ses compétences. Nous lui adressons tous nos remerciements et nos vœux de réussite dans la suite de son parcours. Depuis le 22 octobre, le poste de DGS est occupé par Madame **Isabelle Dupray** à qui nous souhaitons la bienvenue !

## Les Freneusiens courent pour l'Institut Curie

Pour participer à la lutte contre le cancer, l'édition 2018 de « Courir pour la vie, Courir pour Curie », qui s'est tenue les 6 et 7 octobre, a une nouvelle fois été un succès ! Sportifs, bénévoles et partenaires ont tous joué le jeu et nous les en remercions chaleureusement.

Au total, quarante participants ont parcouru une distance totale de 618 km à bord de leurs deux roues. Parmi les plus jeunes participants, la plus longue distance a été parcourue par Léa Boiteux-Gojard avec 44 km, tandis que chez les adultes, c'est Amélie Vallet qui a réalisé la meilleure performance avec 150 km ! Bravo à elles ! Ce bel événement sportif et solidaire était organisé, comme chaque année, par l'association « Les copains d'abord 78 de Freneuse » en partenariat avec la mairie. Il a permis de recueillir 1 453 euros de dons, qui ont été envoyés à l'Institut Curie de Paris dès le 9 octobre. Un grand merci à tous les généreux donateurs et à tous les participants, sportifs ou non, ainsi qu'aux magasins Carrefour



Market, la boulangerie Le Moulin de Freneuse, le salon de coiffure Stan & Lola et la boucherie Rodriguez ; Encore bravo aux associations de Freneuse Mueve'te, le Club du temps libre, Capora Mico et à l'orchestre Demo Angel Trio pour leur démonstration de Batucada sur le parking de la salle des fêtes samedi midi.



À l'année prochaine, encore plus nombreux nous l'espérons, pour vaincre la maladie.

## Bourses aux vêtements et aux jouets: la solidarité au cœur

Samedi 13 octobre à la salle des fêtes des Ventines, avait lieu la 9<sup>e</sup> bourse aux vêtements d'hiver.



Depuis mars 2009, au rythme des saisons, c'est le même succès. Grâce à cet événement, il est possible de trouver à petit prix des vêtements pour tous les âges, notamment pour les enfants dont la taille change si vite. Une cinquantaine de bénévoles de tout âge, aidés par les scouts, en assurent l'organisation, bien rôdée maintenant. Pour les jouets, livres et matériel de puériculture, une autre bourse aura lieu les 3 et 4 novembre, à la salle des fêtes des Ventines.

Contact : [bourse.freneuse@gmail.com](mailto:bourse.freneuse@gmail.com)  
Tél : 06 16 83 93 04

### Pensez à vos cadeaux de Noël

Les 8 et 9 décembre, la salle des fêtes des Ventines accueillera votre **marché de Noël** annuel ! De 10h30 à 18h, vous pourrez profiter d'une exposition artisanale de bijoux et autres créations pour faire de jolis cadeaux à vos familles et amis, goûter à nombreux mets festifs, et bien évidemment vous réchauffer autour d'un bon verre de vin chaud au doux goût de cannelle. Nous vous attendons nombreux pour venir profiter d'un agréable moment en famille. Joyeux Noël à tous !

**Entrée libre et gratuite.**





## Le club du Temps Libre

- **La traditionnelle soirée Beaujolais** aura lieu le 17 novembre à 19h30 à la salle des fêtes des Ventines (buffet et soirée dansante avec l'orchestre AMAL'GAMME). Prix adhérent : 30 € et 35 € pour les non adhérents.
- Pour 2019, le Club du Temps Libre prévoit une sortie au Zénith de Rouen pour aller voir **Anne Roumanoff**, le 2 avril. Prix adhérent 62 € non adhérent 72€.
- **Les Floralies internationales de Nantes** du 10 au 12 mai avec un déjeuner croisière sur l'Erdre, visite des

machines extraordinaires à Nantes, visite des Floralies (transport en car, pension complète, entrées incluses). Prix 410 € pour les adhérents, 420 € pour les non adhérents (payable en 4 fois)

- **L'Armada de Rouen** (les grands voiliers sont de retour) le 12 juin départ à 15h, repas au restaurant, croisière sur la Seine et feu d'artifice. Prix entre 90 et 110 €.

**Renseignements :**

**Mme Winieski 06 11 52 45 46 ou  
Mme Thomas 06 60 38 28 27**

### NAISSANCES

Eline, Alice ROUX DENIS .....	29 mai 2018
Malak JALBAKH .....	11 juin 2018
Railey, Kimberly, Sweeden WOUENZELL .....	23 juin 2018
Alexandre, Henri, Antoine JEAN ..	04 juillet 2018
Rafaël LUCAS DOS SANTOS .....	05 juillet 2018
Aylem, Manel CHUDIK .....	11 juillet 2018
Angel, Ruth, Mireille PONDI .....	17 juillet 2018
Lola, Anne, Ghislaine HABA .....	03 août 2018
Lana, Nicole, Julia POTTIER .....	11 août 2018
Aaron, Abdulrahman JAHIN TOURE .....	14 août 2018
Ilyas CHARI CHARI .....	17 août 2018
Kali, Pascaline, Margot SADOU ..	21 août 2018
Célia, Elise, Justine, Aimée CLAUDAUD .....	07 septembre 2018
Hailey, Islandes, Sylvianne JOLY .....	13 septembre 2018

### MARIAGES

Nicolas PASQUIET et Virginie FILLION .....	30 juin 2018
Nicolas DESMARAIS et Alexia FARIA .....	21 juillet 2018
Jean-Jacques DARRAGON et Lydie BERNARDIN .....	25 août 2018
Christophe PORCHER et Nathalie MARGUET .....	08 septembre 2018
Damien MOYSE et Cassandra CALOS .....	15 septembre 2018

### DÉCÈS

Roger TROUVÉ .....	14 juin 2018
Andrée NOTELLE veuve PALLU .....	17 juin 2018
Robert THIBOUST .....	28 juin 2018
Christian LE PARC .....	28 juin 2018
Françoise PÉNARD veuve JOURNO .....	16 juillet 2018
Guy FAURE .....	18 juillet 2018
Louissette GOUPIL veuve GLOUANIC .....	22 juillet 2018
Germaine SÉNÉCAT .....	23 juillet 2018
Balbina BARROS CORREIA épouse MANARTE DA SILVA .....	03 août 2018
Gérard ROUSSIN .....	08 août 2018
Carmen LANDRY épouse CAMUS .....	14 septembre 2018

## Deux nouvelles associations à Freneuse

### Un petit coin de Portugal



La culture portugaise vous ouvre ses portes. Au cœur de Freneuse, la nouvelle association Portugues Vivo vous accueille autour d'un verre, d'un café ou d'une spécialité! Ses objectifs : promouvoir la langue et les nombreuses richesses du pays à travers des événements et des activités pour tous (voyages, tapisserie, cours de cuisine, équipe de foot, aides aux devoirs et aux personnes âgées). À découvrir aussi : son journal mensuel!

Informations et inscriptions :  
**PORTUGUÊS VIVO- Associação Cultural, Recreativa e de lazer**  
15 rue de l'Eau à Freneuse  
portuguesvivo17@gmail.com  
M. Germano : 06 04 45 04 21  
Mme De Barros : 06 04 48 03 09.

### Osez monter sur les planches...

L'association Théâtre Passion Partage vous permet de vous lancer, en toute décontraction et de partager de bons moments. Une seule condition : l'envie! Deux formules sont possibles :  
-les répétitions du prochain spectacle chaque mardi soir à 20h30 à la salle des fêtes des Ventines : des petites séquences de 5 à 20 min qui vous permettront d'oser, même sans aucune expérience de la scène  
-les ateliers-théâtre : à Freneuse le mardi, pour les enfants de la maternelle au CM2, à Moisson le mercredi pour les collégiens, lycéens et adultes.

**Contact spectacle : Hervé Combemorel au 06 12 97 00 06.**  
**Contact et animation ateliers : Malvina Viers (diplômée du Cours Florent) au 06 72 94 58 11.**

## Le CPSM 78 monte en puissance!

Devant le succès des cours de capoeira et de karaté, cette saison, n'hésitez plus! Nos nouveautés : les cours de capoeira spécial "famille". À noter dans vos agendas, le baptême international de capoeira en mai prochain réunira des maîtres du monde entier. Le karaté, c'est aussi à tout âge avec

nos cours enfants et karaté contact ado et adulte. Quant au body karaté, c'est déjà complet! Une belle marque de fidélité et confiance.

**Renseignements auprès de Patrice Pruvot (président) 07 77 36 27 60**  
**Facebook : CPSM78 fight club panthers**

## Devoir de mémoire

Pour transmettre le souvenir de nos aïeux et de notre Histoire aux générations futures, l'Union des Anciens Combattants (UNC) vous invite à les rejoindre.

**Pour toute information : 06 62 70 27 88 et permanence tous les 3<sup>es</sup> dimanches du mois au centre Culturel Louis Jovet à Bonnières.**

# Quoi de neuf à la médiathèque ?

Votre médiathèque accueille grands et petits pour un automne chaleureux, rempli de belles histoires, d'expos, de partage et de services ! Demandez le programme de cette fin d'année !



## OUVERTURE NON-STOP!

Pendant les vacances scolaires de Toussaint et de Noël, la médiathèque vous accueille aux horaires habituels.

**Mardi: 15h à 19h**

**Mercredi: 10h à 12h/15h à 17h30**

**Jeudi et vendredi: 15h à 17h30**

**Samedi: 9h à 13h**

## VOTRE BOÎTE À LIVRES N° 2 EN SERVICE

Devant le succès de la boîte à livres implantée place Julie Guénard, devant la médiathèque, une seconde a été installée sur le chemin des écoles maternelle et primaire Paul Eluard, devant la salle des fêtes des Ventines, avec le même principe: « Je prends un livre, je le rends ou je l'échange. »

## LECTURE OUTDOOR

Pour lire, discuter et même déguster un café ou un thé, les utilisateurs peuvent désormais profiter d'un coin lecture en extérieur. À tester sans attendre.

## LES SERVICES POSTAUX À VOTRE DISPOSITION

Le bureau de poste de Freneuse ayant fermé, vous trouverez tout ce qu'il faut pour vos envois et vos affranchissements à la médiathèque.

Les colis ou les courriers signalés par un avis de passage dans la boîte aux lettres sont à récupérer au centre de tri, rue Solange Boutel.

## UNE NAVETTE QUI A FAIT SON CHEMIN

Depuis début mai, plus de 800 documents ont circulé entre les 7 sites grâce à la navette hebdomadaire du réseau des médiathèques « Lire en boucles ».

Retrouvez le catalogue sur: [lireenboucles.biblixnet.net](http://lireenboucles.biblixnet.net)

## PROCHAINS RENDEZ-VOUS:

**Mercredi 14 novembre à 14h**  
(sur inscription).

**Heure du conte, suivi d'un atelier**  
Par Ghislaine et Patricia

Mercredi 28 novembre à 15h

## Spectacle familial "L'incroyable histoire de la mère Noël"

Salle des fêtes des Ventines

Par Sophie Kluzek (Cie Fleur d'Asphalte)

Mardi 4 décembre à 10h  
(sur inscription)

## Spectacle

"La petite luge de Noël"

Par Charlotte Gilot



Mercredi 19 décembre  
à 14h (sur inscription)

## Heure du conte "Noël", suivi d'un atelier

Par Ghislaine et Patricia



## c'est pratique

### Recensement 2019

Le prochain recensement des habitants de Freneuse se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019. Cette enquête nécessite le recrutement d'agents recenseurs.

Si vous avez du temps libre et êtes intéressé, merci de déposer votre lettre de motivation et votre CV en mairie avant le 10 novembre 2018.

### Ramassage des emballages ménagers recyclables (EMR)

Novembre: Vendredis 9 et 23

Décembre: Vendredis 7 et 21

## Dance in Freneuse

Karimari a repris ses cours de danse de Street, Jazz, Showtime et Hip-Hop. Rejoignez les instructeurs Karine, Carole-Anne et Daniel et participez à un cours d'essai gratuit (enfant, adolescent ou adulte) dans la danse de votre choix!

Pour tout renseignement:

06 10 84 33 96 ou 06 14 59 86 00

[contact@karimari.asso.fr](mailto:contact@karimari.asso.fr)

La danse country vous tente?

Avec **Staff Country**, 3 niveaux possibles, cours tous les lundis, dans la bonne humeur et la convivialité.

Pour les contacter:

06 65 33 92 87 (Stéphane)

06 31 03 64 51 (Annie)

06 11 49 32 00 (Florence)

[stafcountry@gmail.com](mailto:stafcountry@gmail.com)

# Retour sur les conseils municipaux

## 12 juillet 2018

### 1 • Réalisation d'un contrat de prêt auprès de la Banque Postale pour le financement de l'aménagement de la rue Leclerc et les travaux de construction d'un cabinet médical.

Vu la décision du CM d'emprunter la somme de 820 000 € pour financer le programme d'investissement de la commune, en particulier les travaux d'aménagement de la rue Leclerc et la construction du cabinet médical. Vu les différentes offres de prêt, après l'exposé de M. Winieski, adjoint aux finances, celui-ci ayant présenté au conseil les démarches effectuées auprès de plusieurs banques et l'étude des différentes propositions, il apparaît que l'offre de la Banque Postale est la plus intéressante pour la commune. Le CM, après avoir délibéré, décide de contracter auprès de la Banque Postale un contrat de prêt de 820 000 € sur une durée de 14 ans et autorise M. le Maire à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative à ce contrat de prêt.

## 12 septembre 2018

### 1 • Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association UNC de Bonnières- Freneuse.

Considérant les manifestations exceptionnelles organisées par l'association à l'occasion du centenaire de la fin de la 1<sup>re</sup> Guerre mondiale, considérant la demande exceptionnelle faite par l'UNC, après avoir entendu M. le Maire, le conseil municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 400 € à l'UNC Bonnières-Freneuse.

### 2 • Approbation de la modification des compétences de la communauté des portes de l'île de France.

Vu la délibération du conseil communautaire approuvant le statut de la CCPIF au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Considérant que les compétences de la CCPIF doivent être modifiées pour lui permettre :

- De faire apparaître la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)
- D'autre part de lui permettre d'intervenir sur les parkings existants en bord de Seine à Bonnières

Considérant que la compétence « GEMAPI » est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, après avoir entendu M. le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, la modification de l'article 5 « Compétences » des statuts de la communauté CCPIF.

3 • **Autorisation à M. le Maire de signer une convention avec le département de mise à disposition de locaux communaux pour les permanences du bus PMI.** Considérant la volonté du département de maintenir un service de proximité, considérant le besoin des administrés de bénéficier des permanences du bus PMI à Freneuse, le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à signer avec le Département des Yvelines, la convention de mise à disposition de locaux appartenant au domaine communal.

### 4 • Mise en œuvre de l'apprentissage au centre d'accueil de loisirs sans hébergement.

Considérant les besoins de la structure, considérant l'adhésion de la commune à l'IFAC (Institut de formation), le conseil municipal prend acte de la mise en œuvre de l'apprentissage au centre de loisirs et approuve la prise en charge de la formation de l'apprenti.

### 5 • Inscription de chemins au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée pédestre des Yvelines(PDIPR).

Considérant la nécessité d'actualiser le réseau des chemins inscrits au PDIPR par la délibération du CM en date du 6 novembre 1998.

Considérant que le PDIPR établit une forme de protection légale du patrimoine des chemins.

Après exposé de M. le Maire, le CM, après en avoir délibéré, approuve l'inscription d'un réseau de chemins au PDIPR.

### 6 • Rectification de la dénomination de la rue du Chant du pardon.

Depuis de nombreuses années, la rue dite « du Champ du pardon » était écrite ainsi de façon erronée et en contradiction avec la signification historique du lieu.

Le CM décide, à l'unanimité de lui redonner sa dénomination correcte de rue du « Chant du pardon ».

## Savoir-vivre ensemble

Pour que la vie soit la plus agréable possible dans notre commune, chacun doit faire des efforts et respecter les règles élémentaires du vivre ensemble. Une garantie pour le bien-être et la sécurité de tous ! Parmi les incivilités les plus fréquentes, les excès de vitesse arrivent souvent en pole position. Un comportement à risque, aussi bien pour les habitants que pour les conducteurs, qui ne présente aucun gain de temps réel !

**Nous vous invitons donc à respecter la limitation de vitesse à 50 km/h maximum** imposée par le Code de la route en agglomération. Nous vous rappelons également que dans la **rue Charles de Gaulle**, de l'entrée en venant de Moisson jusqu'au rond-point après l'école Langevin Wallon, cette limitation a été portée à **30 km/h**. Merci aussi de lever le pied dans le quartier des Belles Côtes. N'oubliez pas que des enfants sont susceptibles de traverser à tout moment... Merci pour eux.

